



Entente Régionale du Tournaisis

ASBL – n° d'entreprise : 0754.628.920

Rue Robert Delange, 92A – 7812 ATH (VSA)

secretariat@tt-ert.be

<https://www.tt-ert.be>

Bulletin officiel

Addendum au 04-2425

17 février 2025

Quelques points ont été oubliés dans le B.O. 04-2425, que corrige cet addendum.

Composition du Conseil d'Administration

Plusieurs changements sont à souligner au sein du Conseil d'Administration à dater du 01 février 2025 :

- Le Trésorier, Steve LEMOINE, a remis sa démission, qui est actée par le CA. Le mandat de Trésorier en cours est repris par Fabrice LOUCHE.
- Fabrice LOUCHE, suite à la reprise du poste de Trésorier et ne souhaitant pas cumuler deux fonctions, a remis sa démission en tant que Vice-Président. Le mandat de Vice-Président en cours est repris par Jean-Louis VERDY.

Ces modifications seront soumises à ratification lors de l'Assemblée Générale de fin de saison.

Forfait général du TTC Arc-en-Ciel C

L'équipe du TTC Arc-en-Ciel C a déclaré forfait général en Journée 11. Par conséquent, les résultats de l'équipe acquis au 1^{er} tour sont conservés. L'amende correspondante (15,00 €) a été annoncée dans le B.O. 04-2425.

Erratum – Quota double affiliation

Dans le B.O. 03-2425, il a été annoncé que Quentin VERGRACHT (19.010 – Estaimpuis) avait atteint le quota de 6 matchs à disputer pour valider sa qualification en double affiliation. Il ne s'agissait pas de Quentin, mais bien de son frère Guillaume. Quentin, lui, n'est pas concerné par la double affiliation.

Journée 14 – Correction de scores

Deux résultats ont été mal encodés sur le site de l'ERT, pour la Journée 14 :

- Le score de Froidmont A – Froidmont B, en Division I, n'est pas de 4-6, mais de **4-5**
- Le score de Anvaing C – Estaimpuis D, en Division IV n'est pas de 9-1, mais de **8-2**

Les résultats ont été corrigés sur le site, et les classement adaptés.